

2. Gare de Sermizelles-Vézelay

NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

	UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
	UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
	UE(1,2,3,4,5,d,h,r) - Zone urbaine à vocation économique
	A - Zone agricole protégée
	Ap - Zone agricole constructible pour les équipements
	N - Zone naturelle protégée
	Np - Zone naturelle constructible pour les équipements
	Espace boisé classé
	Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

- Élément de paysage ou de patrimoine

 Recul par rapport aux routes classées à grande circulation

Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
190 - 01	Croix

